PANNEAU ITINÉRAIRE CYCLABLE DV12
Référence : 05691



RESUME

Le panneau DV12 avec son logo vélo, indique un itinéraire cyclable. Contrairement au panneau de signalisation DV11, ce panneau informe le nom de la piste permettant aux usagers de reconnaitre celle qu'ils souhaitent emprunter. Il sert de complément à la signalisation routière.

Il est nécessaire de remplir le champ de personnalisation pour indiquer le nom de piste que vous souhaitez inscrire sur notre produit.

Selon la longueur du panneau choisit (600, 900 et 1200), vous pouvez placer respectivement environ 12, 17 ou 25 caractères sur la même ligne.

Pour 1 ligne, une hauteur de 100 mm est suffisante, pour 2 optez pour du 150 ou 200 mm et pour 3, 250 mm.

Les points forts :

- Aluminium 15/10ème
- Fabrication en France
- Rétro réfléchissant
- Certifié par l'ASCQUER




DECLINAISONS

Hauteur	Longueur
100 mm	600 mm
150 mm	600 mm

200 mm	600 mm
250 mm	600 mm
100 mm	900 mm
150 mm	900 mm
200 mm	900 mm
250 mm	900 mm
100 mm	1200 mm
150 mm	1200 mm
200 mm	1200 mm
250 mm	1200 mm

DESCRIPTION

Description du panneau DV12

Le panneau directionnel pour piste cyclable dv12 permet d'identifier la présence d'une piste. C'est un panneau complémentaire à la signalisation de direction, il indique si cet itinéraire a une dénomination.

Le panneau d'indication se présente de la manière suivante :

- Un fond blanc
- Les lettres sont de couleurs vertes
- Un panneau rectangulaire
- Un symbole SC2 à gauche

Généralement, le symbole SC2 est positionné à gauche du panneau, pour les panneaux de voies cyclables. Il peut être placé à droite pour faciliter la visibilité. Le logo représente un cycliste de couleur blanc sur un carré vert.

Nous vous invitions à remplir le champ "personnalisation" afin de marquer le nom de piste que vous souhaitez y inscrire. Vous souhaitez ajouter un logotype particulier, demandez-nous par devis.

Pour tout savoir sur les panneaux DV, rendez-vous sur notre blog sur la signalisation de balisage pour itinéraire cyclable.

Le choix de la dimension du panneau de

jalonnement

La dimension de votre produit va dépendre d'un souci d'uniformité avec d'autres panneaux de signalisation. Mais également du nombre de caractères et de lignes désirées.

Concernant le nombre de caractères, voici le nombre de lettres possibles à placer dans une ligne selon la longueur choisie :

- Longueur : 600 mm, permet de placer 12 caractères
- Longueur : 900 mm est susceptible d'accueillir 17 lettres
- Longueur : 1200 mm équivaut à environ 25 caractères

La hauteur du panneau va influencer le nombre de lignes présentes sur le panneau, en prenant pour référence des caractères de 40 mm :

- Hauteur 100 mm accueille une ligne
- Hauteur 150 et 200 mm peuvent supporter deux lignes
- Hauteur de 250 mm permet de placer 3 lignes

Ces informations sont aussi applicables pour le panneau de position dv21 et le panneau de signalisation dv43.

Caractéristiques du panneau d'identification d'itinéraire cyclable

Ce panneau routier est équipé de rails de fixation au dos. Selon la dimension, il comprend 1 à 3 rails.

Pour notre panneau de signalisation d'indication, nous vous proposons une gamme de poteaux et de leurs brides.

- Matériaux : Aluminium 15/10ème
- Forme : Rectangulaire
- Classe : Classe 1, visible jusqu'à 100 mètres
- Dos : Dos brut
- Certification : Certifié par l'ASCQUER

• Dimension :

	Dimensions et nombre de rails		
Hauteur / Longueur (mm)	600	900	1200
100	1	1	2
150	1	2	2
200	1	2	2
250	1	1	3